



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E63717

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2025

ÉDITÉ LE 28/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 2000 B 21

Siret : 428 878 813 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6109287

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 439780D1247001/001341694/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 439780D1247001/001341694/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : SARL SANI'CHAUF 2000

30 RUE DES SPORTS
24000 PERIGUEUX

Téléphone : 05 53 04 26 57

Portable :

Site Internet : www.pagesjaunes.fr/pros/00812169

E-mail : compta.chanseau@orange.fr

Responsabilité légale :

CHANSEAU SYLVIE GÉRANT

Fax : 05 53 04 29 23

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/09/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	14/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/12/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.